

## Journée Pré conférence Région 90

**15 mars 2025**

### Publications, section VI (4 questions)

**Article G** : Examiner l'ébauche de la brochure révisée *Questions et réponses sur le parrainage*. (FP-15)

#### Résumé de l'historique

La brochure *Questions et réponses sur le parrainage* (FP-15) fait l'objet d'une révision pour inclure du contenu sur le parrainage des personnes en détention et des alcooliques ayant des difficultés intellectuelles, de communication ou des capacités neurologiques diverses.

#### 1. Initiative du Comité du Correctionnel (2023)

- Proposition d'ajouter une section sur le parrainage des personnes incarcérées.

#### 2. Recommandation du Comité du Traitement et de l'Accessibilité (2023)

- Demande d'inclure du contenu sur l'accompagnement des alcooliques ayant des besoins spécifiques en matière de traitement de l'information et de communication.

#### 3. Travaux du Comité des Publications (2024-2025)

- Révision en cours pour intégrer ces recommandations.
- Transmission d'un rapport de progrès et d'une ébauche révisée au Comité des Publications de la Conférence de 2025 pour évaluation et approbation.

L'objectif est d'assurer que la brochure reflète mieux les besoins de tous les membres et respecte les principes des AA.

Le Comité du Conseil pour les Publications a examiné une ébauche révisée de la brochure *Questions et réponses sur le parrainage* et l'a transmise au Comité des Publications de la Conférence de 2025. Cette révision inclut du contenu sur le parrainage des membres ayant des difficultés intellectuelles, de communication ou des capacités neurologiques diverses, ainsi que des recommandations issues des comités du Correctionnel et du Traitement et Accessibilité. Le sous-comité a également relevé des incohérences dans la brochure et s'interroge sur la nécessité d'une révision approfondie pour garantir un message uniforme.

**Ce que votre déléguée aimerait savoir** : Comment garantir que les ajouts sur le parrainage des membres ayant des besoins spécifiques et des personnes en détention respectent pleinement les principes des AA et sont pertinents pour les membres concernés ?

---

**Article J** : Étudier la demande que les Douze Concepts des Services mondiaux et les essais sur les Douze Concepts des Services mondiaux soient inclus dans la publication actuelle *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*.

#### Résumé de l'historique

**Cet item propose d'ajouter les Douze Concepts pour le Service Mondial** ainsi que leurs essais explicatifs au livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, et de le renommer *Les Douze Étapes, les Douze Traditions et les Douze Concepts*.

La demande a été soumise par la Région 73 (Virginie-Ouest) et a été approuvée à une quasi-unanimité lors de leur Assemblée d'automne 2023.

**Les raisons derrière cette proposition incluent :**

- **Une exposition limitée aux Douze Concepts au sein de la Fraternité.**
- **Un manque de compréhension des principes fondamentaux du service dans AA, tels que le droit de décision, le droit de participation et le droit d'appel.**
- **Le Manuel de Service des AA, qui contient actuellement les Concepts, est peu lu, alors que *Les Douze et Douze* est l'un des livres AA les plus largement distribués.**
- **Les discussions récentes dans AA ont souligné la nécessité de rendre le service général plus accessible et de mieux relier les groupes aux travaux de la Conférence des Services généraux.**

Les partisans de cette proposition estiment que ce changement permettrait une meilleure sensibilisation et implication des membres aux Concepts, de la même manière que *Les Douze et Douze* a contribué à la diffusion des Traditions auprès d'un plus large public.

**Ce que votre déléguée aimerait savoir :**

1. **Les Douze Concepts devraient-ils être ajoutés au livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* afin d'en accroître la diffusion et la compréhension ?**
  2. **Est-ce que cela aiderait davantage de membres à s'engager dans la structure de service des AA ?**
- 

**Article K : Étudier une demande de mise à jour du livre *Vivre... sans alcool!***

**Résumé de l'historique**

*La proposition de mise à jour de *Vivre Sans Alcool* suggère la création d'une **deuxième édition** afin de refléter les expériences modernes, en particulier à l'ère numérique. Publié à l'origine en 1975, *Vivre Sans Alcool* est l'un des livres les plus utilisés au sein d'AA, notamment par les nouveaux venus et lors des réunions pour débutants.*

**Principales raisons de la révision proposée :**

- *Le livre **ne traite pas des technologies modernes** (ex. : médias sociaux, réunions virtuelles, ressources en ligne des AA).*
- *Une **mise à jour du langage** est nécessaire pour refléter une terminologie contemporaine et plus inclusive.*

- **De nouveaux défis liés à la sobriété** ont émergé depuis 1975, notamment la neurodivergence, la médication et les communautés de rétablissement virtuelles.
- Bien que des **mises à jour mineures** aient été faites en 2012, 2018 et 2022, elles **n'ont pas abordé les changements fondamentaux dans la société et le rétablissement.**

#### **Mises à jour proposées :**

1. **Moderniser** les 31 chapitres existants avec un langage et des exemples actualisés.
2. **Élargir le livre** à environ **50 chapitres** afin d'inclure de nouvelles perspectives sur la vie sobre.
3. **Inclure des ressources numériques**, telles que l'engagement avec AA via **Zoom**, les **balados (podcasts)** et les **médias sociaux**.

#### **Une édition mise à jour pourrait inclure :**

- **Des ressources pour le rétablissement post-pandémie**, telles que les formats de réunions en ligne, l'étiquette et la sécurité.
- **La présence des AA sur les médias sociaux** et des conseils sur la participation en toute sécurité.
- **Une représentation élargie des diverses expériences AA**, incluant :
  - Les groupes **féminins, masculins, LGBTQIA, BIPOC, laïques, neurodivergents** et ceux pour **les survivants de traumatismes**.

Cette mise à jour permettrait de s'assurer que **Vivre Sans Alcool reste pertinent, inclusif et utile pour les nouveaux venus** dans leur cheminement vers le rétablissement.

#### **Ce que votre déléguée aimerait savoir :**

1. **Vivre Sans Alcool devrait être mis à jour** afin de refléter les défis modernes et les ressources numériques pour le rétablissement ? Quels changements seraient les plus utiles aux nouveaux venus aujourd'hui ?
2. **Appuyons-nous la mise à jour de Vivre Sans Alcool pour inclure les réunions en ligne, les médias sociaux et les différentes expériences de rétablissement ?** Quelles mises à jour spécifiques serviraient le mieux les nouveaux venus dans les AA d'aujourd'hui ?

#### **Article L : Discuter du processus d'étude du Plain Language Big Book**

##### **Résumé de l'histoire**

Le processus d'examen du **Plain Language Big Book (PLBB)** est en discussion afin d'établir une méthode structurée pour traiter les suggestions de révision. Étant donné le **volume élevé de rétroactions attendues**, l'objectif est de développer un processus **équitable et efficace** qui permet d'examiner les changements de manière objective tout en **préservant l'intégrité de la traduction**.

##### **Principaux éléments à considérer :**

- **Le Conseil des Services généraux (CSG) et le Comité de Publication des administrateurs (CPA) reconnaissent que de nombreuses demandes de révision sont à prévoir.**
- **Il est essentiel de faire la distinction entre les modifications éditoriales et les modifications substantielles :**
  - **Modifications éditoriales :** corrections de grammaire, orthographe, ponctuation et mise en forme mineure.
  - **Modifications substantielles :** modifications affectant le sens, la clarté ou les principes des AA, nécessitant un examen attentif.
- **Toute modification devrait être évaluée par un consultant professionnel qualifié afin d'assurer l'exactitude de la traduction.**
- **Une proposition suggère de reporter toute révision jusqu'à la 77<sup>e</sup> Conférence des Services généraux (2027) afin de permettre une période d'expérimentation et d'évaluation basée sur l'expérience des membres.**
- **Un schéma de traitement des demandes de modification pourrait être développé afin de classifier, examiner et traiter les suggestions de révision sans surcharger l'ordre du jour de la Conférence.**

Le **Comité de Publication des administrateurs (CPA)** est invité à examiner et fournir des recommandations sur ce processus avant sa finalisation.

#### **Ce que votre déléguée aimerait savoir :-**

1. **Quelle est la position de notre Région concernant le processus proposé pour l'examen du Plain Language Big Book?**
2. **Devrait-on envisager des modifications dès maintenant, ou attendre d'avoir plus d'expérience avant d'apporter des révisions ?**

---

### [Grapevine/La Vina, section V](#) (3 questions potentiel)

#### **Article C : Examiner le plan financier quinquennal pour La Viña.**

##### **Résumé de l'histoire**

Le **plan financier quinquennal de La Viña** est en cours d'examen avec pour objectif **de réduire les déficits et d'augmenter les revenus**. *La Viña*, l'édition en espagnol du *Grapevine*, reçoit **un fort soutien de la Fraternité** depuis sa création en 1995 en tant qu'outil du **Douzième Étape**. Cependant, des préoccupations financières ont entraîné **des discussions récurrentes sur sa viabilité**.

##### **Points historiques clés :**

- *La Viña* a été initialement financée par le **Fonds de réserve du Conseil des Services généraux**, avec l'attente qu'elle devienne **autofinancée**.
- Au fil des ans, **divers comités ont reconnu sa valeur spirituelle**, tout en soulignant les **déficits financiers persistants**.
- Actuellement, *La Viña* est soutenue par le **Fonds général**, ce qui soulève des questions sur l'**équilibre des responsabilités financières** entre **A.A. Grapevine, Inc.** et le **Conseil des Services généraux**.
- La **Conférence 2024** a recommandé l'élaboration d'un **plan quinquennal** visant à **réduire les déficits et améliorer les revenus**, qui sera **examiné lors de la Conférence 2025**.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Comment notre Région perçoit-elle la situation financière de *La Viña* ?
2. La Fraternité devrait-elle continuer à la soutenir comme un service, ou faudrait-il prendre des mesures supplémentaires pour la rendre autofinancée ?

---

#### ARTICLE E : Examiner le système de rapports financiers pour Grapevine et La Viña.

##### Résumé de l'historique

Le **système de rapport financier du Grapevine et de La Viña** est en cours d'amélioration afin d'être **plus clair et plus accessible** pour la Fraternité.

##### Principaux changements pour 2024-2025 :

- **Meilleure organisation** des chiffres de **diffusion, des revenus et des abonnements** pour un suivi simplifié.
- **Explications élargies des coûts**, incluant une ventilation plus détaillée des **dépenses liées aux abonnements**.
- **Regroupement des catégories de dépenses** (ex. : *développement de l'application, frais bancaires, coûts de bureau*) pour une meilleure clarté.
- **Langage simplifié et descriptions modernisées** en fonction des produits actuels du *Grapevine* et de *La Viña*.
- **Améliorations visuelles** (*mise en gras, soulignement*) pour mettre en évidence les chiffres financiers clés.
- **À partir de 2025**, certaines dépenses (*assurance, fournitures de bureau, frais d'occupation et coûts liés à la Conférence*) seront **regroupées sous les Dépenses générales et administratives** afin de rendre le suivi financier plus transparent.

Le **Comité des finances des administrateurs** et le **Conseil des Services généraux** recevront **des rapports trimestriels** incluant des analyses détaillées de la performance financière du *Grapevine* et de *La Viña*.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Pensons-nous que ces améliorations du **rapport financier du Grapevine et de La Viña** rendront l'information **plus accessible aux membres** ?
  2. Y a-t-il d'autres aspects où la **transparence financière** pourrait être améliorée ?
- 

**Article B : Étudier la liste des sujets suggérés pour les livres de Grapevine pour 2026 ou les années suivantes. (Optionnelle)**

#### Résumé de l'historique

Le Comité de la Conférence sur le Grapevine examine une liste de sujets de livres suggérés pour une publication éventuelle en 2026 ou plus tard.

#### Points clés des actions consultatives passées :

- Depuis 2002, le comité de la Conférence sur le Grapevine examine chaque année une liste de sujets de livres proposés au moins un an à l'avance afin de fournir des orientations.
- Depuis 1992, le Conseil d'administration du Grapevine conserve l'approbation finale des publications, mais sollicite l'avis de la Conférence sur les sujets proposés au moins deux ans avant la production.
- Objectif du processus : Permettre à la Conférence d'apporter des suggestions tout en respectant le droit de décision du Conseil d'administration du Grapevine, qui gère les responsabilités financières de la revue.
- Préoccupation actuelle : La liste des titres proposés comprend trois livres en espagnol, mais aucun en français. **Voir le contexte complet pour la liste.**
- 

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Pensons-nous que les sujets de livres proposés par le Grapevine pour 2026 et au-delà répondent aux besoins et aux intérêts de notre Fraternité ?
  2. Y a-t-il d'autres sujets que notre Région souhaiterait suggérer ?
-

## Congrès internationaux/Forums territoriaux, section XIII (3 questions potentiel)

**Article B : Examiner le rapport de progrès sur la création d'une nouvelle déclaration à adopter lors du Congrès international de 2030.**

### Résumé de l'histoire

Le Sous-comité du Comité du Conseil pour les Congrès internationaux/Forums territoriaux explore l'idée de créer une nouvelle déclaration qui pourrait être adoptée lors du Congrès international de 2030. Cette initiative fait suite à l'histoire des déclarations de responsabilité et d'unité, respectivement introduites en 1965 et 1970, qui sont devenues des éléments importants des rassemblements et du service dans les AA.

### Points clés :

- Le sous-comité soutient l'idée d'une nouvelle déclaration et a discuté de son moment d'adoption (2030 ou 2035 pour le 100<sup>e</sup> anniversaire des AA).
- La déclaration pourrait servir à mieux informer les nouveaux membres sur leur appartenance aux AA et leur rôle dans le Mouvement.
- Il a été questionné si un processus de Conférence était nécessaire pour adopter une déclaration, puisque les précédentes ont été présentées directement aux Congrès internationaux.
- L'approche privilégiée serait de développer une déclaration spécifique et concrète, qui pourrait être présentée par un administrateur ou un conférencier principal lors d'un Congrès international, suivie d'un processus d'adoption.
- Le sous-comité s'oriente vers une « déclaration de service » qui viendrait compléter les déclarations existantes de responsabilité et d'unité. Cette déclaration mettrait l'accent sur la conscience de groupe et la participation active au service.
- La prochaine étape est de solliciter l'avis du Comité du Conseil pour les CI/FT lors de la réunion de février 2024 pour déterminer les actions futures.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Sommes-nous favorables à l'introduction d'une « déclaration de service » pour compléter les déclarations existantes de responsabilité et d'unité ?
2. Quel serait le meilleur processus pour élaborer et adopter une nouvelle déclaration : un processus de Conférence ou une présentation lors d'un Congrès international ?

---

**Article C : Étudier la question que tous les drapeaux d'États souverains fassent partie de la cérémonie des drapeaux lors d'un Congrès international.**

### Résumé de l'histoire

Cet item examine une demande visant à inclure tous les drapeaux des États souverains, y compris ceux des Premières Nations et des groupes autochtones, dans la Cérémonie des Drapeaux lors de la Convention Internationale.

**Points clés:**

- **La Cérémonie des Drapeaux est un moment fort de la Convention Internationale, représentant les pays où des membres des AA sont présents.**
- **Historiquement, seuls les drapeaux nationaux ont été portés, excluant les drapeaux des Premières Nations et des tribus autochtones, malgré des demandes précédentes de membres autochtones des AA.**
- **Cette demande provient d'un groupe autochtone des AA et d'un délégué des Services mondiaux d'Australie, plaidant pour la représentation des Nations tribales souveraines et des Premières Nations.**

**Défis liés à la mise en œuvre :**

- **Nombre élevé de nations tribales (ex. : 574 tribus reconnues aux États-Unis, plus de 630 Premières Nations au Canada).**
- **Temps limité pour la Cérémonie des Drapeaux (20 minutes dans une séance de 2 heures).**
- **Processus actuel de sélection des drapeaux basé sur un système aléatoire et équitable, qui ne tient pas compte des Premières Nations.**

**Pratiques actuelles et propositions :**

- **Lors des Conventions Internationales précédentes (1990-2015), des représentants autochtones locaux ont porté une bannière symbolique ou ouvert le défilé, mais les drapeaux tribaux individuels n'étaient pas inclus.**
- **Pour la Convention Internationale de 2025 à Vancouver, les trois Premières Nations locales (Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh) seront impliquées dans la cérémonie.**
- **La demande vise une inclusion plus large des drapeaux autochtones au-delà des nations hôtes locales.**

**Ce que votre déléguée aimerait savoir :**

1. **La Cérémonie des Drapeaux lors de la Convention Internationale devrait-elle être élargie pour inclure les drapeaux des Nations tribales souveraines et des Premières Nations ?**
2. **Si oui, comment cela pourrait-il être fait de manière juste et pratique dans le format actuel ?**

---

**Article D a F: Discuter de façons pour encourager l'intérêt et la participation aux Forums territoriaux. (Optionnel)**

## Résumé de l'histoire

Cet item examine **des moyens d'accroître l'intérêt et la participation** aux **Forums Régionaux**, en tenant compte des recommandations passées et des améliorations logistiques possibles.

### Points clés :

- Les **Forums Régionaux** servent de **lien direct** entre les **membres des AA, les serviteurs de confiance, le Bureau des Services généraux (BSG), les administrateurs et le personnel.**
- Les défis liés à la **baisse de participation** ont mené à des efforts visant à améliorer la **communication, la sensibilisation et l'accessibilité.**
- Les **suggestions des comités de la Conférence (2017-2024)** incluent :
  - **Amélioration de la sensibilisation** : annonces lors d'événements AA locaux, utilisation des **médias sociaux, du Guide des réunions, des codes QR et des courriels.**
  - **Options virtuelles et hybrides** : diffusion en direct, ajout d'un **Forum entièrement virtuel**, et utilisation du **Guide des réunions** pour l'accès à distance.
  - **Efforts d'inclusivité** : ateliers bilingues, sensibilisation aux **membres hispanophones et LGBTQ+**, accessibilité en **langue des signes (ASL).**
  - **Engagement avant l'événement** : **inscription plus tôt**, organisation du **covoiturage, parrainage de déplacements** vers les Forums.
  - **Ateliers améliorés** : **plus d'interaction** avec les administrateurs et le personnel, **prolongation des ateliers**, accent sur la discussion du **but premier** des AA.
- **Améliorations récentes du processus de sélection des lieux** :
  - Éviter les **fournisseurs tiers** (pour réduire les coûts).
  - Prendre en compte l'**accessibilité des lieux (proximité des aéroports, rentabilité).**
  - Assurer la **sécurité et l'inclusivité** pour tous les participants.
  - Clarifier les **rôles et responsabilités** entre le **BSG** et les **comités bénévoles des régions locales.**

### Ce que votre déléguée aimerait savoir :

1. Comment pouvons-nous **augmenter l'intérêt et la participation aux Forums Régionaux** parmi nos membres des **AA** ?
2. **Devrait-on privilégier la sensibilisation, l'accessibilité virtuelle ou des changements dans le format des événements ?**

---

## Corrections, sections III. (2 questions)

### Article D : Sondage du Correctionnel

#### Résumé de l'histoire

Le **sondage sur les services en milieu correctionnel** a été mené afin de recueillir les **expériences actuelles** sur la manière dont le service des AA est effectué dans les **établissements**

correctionnels. Le sondage, diffusé en **anglais, français et espagnol**, a reçu **759 réponses**, dont **460 ont été retenues pour analyse**.

#### Principaux résultats :

- **Les réunions de discussion** sont le format le plus courant (**58 %**).
- Le **Gros Livre** est la ressource la plus utilisée (**86 %**), suivi des **Douze et Douze, de la littérature du Grapevine et des Réflexions quotidiennes**.
- **55 % des répondants** indiquent que les détenus **n'ont pas accès aux tablettes** pour consulter du matériel des AA.
- La **littérature gratuite** est la ressource la plus partagée, mais plusieurs mentionnent aussi **des publications locales et l'application Guide des réunions**.
- La majorité des services en établissement correctionnel sont effectués par des **districts AA** dans la **structure de service générale**.
- **Les membres s'engagent principalement** dans le service correctionnel par le **parrainage, les groupes de base et d'autres membres des AA**.
- **96 % des réunions** en milieu correctionnel se tiennent **en présentiel**, bien que certaines options virtuelles existent.

Le **Comité de la Conférence 2024 sur les services correctionnels** avait demandé à recueillir des expériences partagées sur **la manière dont les comités locaux mobilisent les membres dans ce service**, ce qui a été couvert dans le sondage.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Comment notre Région encourage-t-elle les membres à s'impliquer dans le service correctionnel?**
2. **2. Quels défis rencontrons-nous pour transmettre le message des AA à l'intérieur des établissements correctionnels ?**

---

**Article E : Étudier la demande de mettre à jour l'appendice IV du livre *Les Alcooliques anonymes* pour inclure d'autres prix et recommandations reçus par les AA depuis 1951**

#### Résumé de l'historique

Cette proposition demande **une mise à jour de l'Appendice IV** du livre *Les Alcooliques anonymes* afin d'y inclure **les prix et distinctions reçus par AA depuis 1951**.

Un exemple cité est la reconnaissance du **Gros Livre** par la **Bibliothèque du Congrès des États-Unis**, qui l'a nommé **l'un des dix livres les plus influents du 20<sup>e</sup> siècle**.

#### Arguments en faveur de cette mise à jour :

- Permettrait de **rendre le livre plus actuel**.
- Aiderait les **comités d'Information publique (IP) et de Coopération avec la communauté professionnelle (CPC)** à mieux expliquer la **crédibilité et l'impact des AA**.

Cette demande a été soumise par un individu et **n'a pas encore été examinée par la conscience collective d'une Région**. Le proposant espère que les **Archives du BSG** pourront fournir des détails sur d'autres prix et reconnaissances reçus par AA.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Pensons-nous qu'une mise à jour de l'Appendice IV, pour inclure les distinctions et prix reçus par AA, serait bénéfique ?
2. Pourquoi ou pourquoi pas ?

---

## Politiques et Admissions , section VII. (4 questions)

### Article D : Discuter de la démarche pour les articles à la majorité simple.

#### Résumé de l'histoire

Il vise à clarifier le processus de transmission et de traitement de ces articles, qui ne recueillent pas la majorité des deux tiers requise pour être adoptés comme résolutions officielles de la Conférence.

#### Points clés :

- Actuellement, **les articles à la majorité simple sont transmis à un comité du Conseil** comme sujet étudié avant d'être envoyés à d'autres comités concernés.
- Une nouvelle recommandation propose que ces articles figurent dans le **Rapport final de la Conférence** sous un titre distinct :  
« **Recommandations ayant obtenu la majorité simple – Ces articles n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers requise pour être adoptés en tant que résolutions de la Conférence.** »
- Le **Comité des Actes et Statuts de la Conférence 2024** a étudié le format de présentation de ces articles et a jugé **nécessaire de renvoyer cette question au Comité des Politiques et Admissions de la Conférence 2025** pour un examen approfondi.
- L'objectif est d'éviter des contradictions potentielles dans les recommandations et de garantir une **compréhension plus claire du statut des articles à la majorité simple** dans le processus de décision.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Notre Région estime-t-elle que les articles à la majorité simple devraient être présentés différemment dans le Rapport final de la Conférence pour mieux distinguer leur statut ?
2. Y a-t-il des préoccupations quant au processus actuel de traitement des articles à la majorité simple et leur transmission aux comités du Conseil ?

---

**Article E : Étudier une demande qu'une super majorité des membres votants soit nécessaire pour changer ou modifier les publications des fondateurs (APOJ 36).**

### Résumé de l'historique

Cet item propose d'exiger une « super majorité » des membres votants pour approuver toute modification ou amendement à la littérature des Fondateurs des AA, notamment le Gros Livre (*Les Alcooliques anonymes*) et Les Douze Étapes et les Douze Traditions.

### Points clés de la proposition :

- **Les changements apportés aux Douze Étapes et aux Douze Traditions en 2021 ont suscité controverse et méfiance parmi certains membres.**
- **La demande vise à protéger les écrits originaux des Fondateurs en établissant un seuil d'approbation plus élevé pour toute modification future.**
- **Le PAI #93 suggère qu'une unanimité substantielle à travers toute la Fraternité mondiale des AA soit requise avant toute modification des sections clés du Gros Livre ou des Douze et Douze.**
- **Le PAI #96 propose que trois quarts des groupes AA répondants aux États-Unis et au Canada approuvent toute modification avant qu'elle ne soit mise en œuvre.**
- **L'historique des décisions consultatives montre que les AA ont traditionnellement résisté aux changements des 164 premières pages du Gros Livre et d'autres textes fondateurs.**

L'objectif de cette proposition est de **rétablir la confiance** en garantissant que seuls les changements largement soutenus et acceptés soient apportés à la **littérature des Fondateurs**.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Une « super majorité » devrait-elle être requise pour modifier ou amender la littérature des Fondateurs des AA ?**
2. **Comment pouvons-nous équilibrer la préservation de notre histoire avec la nécessité d'assurer la pertinence de notre littérature pour les générations futures ?**

---

**Article F : Lignes directrices pour le délégué remplaçant temporaire**

### Résumé de l'historique :

Cet item propose d'élaborer des lignes directrices pour définir les rôles et responsabilités des Délégués remplaçants temporaires lorsqu'un Délégué élu ne peut pas assister à la Conférence des Services généraux (CSG).

### Points clés de la proposition :

- Un manque de clarté existe actuellement concernant les rôles et responsabilités des Délégués remplaçants temporaires et des Délégués en poste, notamment en raison des sessions de partage en visioconférence et des réunions préconférence.
- Les deux Délégués (en poste et remplaçant temporaire) participent aux réunions préconférence en visioconférence pour assurer un transfert de connaissances.
- Pendant la Conférence, seul le Délégué remplaçant temporaire participe, et le Délégué en poste perd l'accès aux documents confidentiels.
- Après la Conférence, le Délégué remplaçant temporaire transmet les informations au Délégué en poste, et son accès au système est révoqué dans un délai de 60 jours.

Le Comité de la Conférence sur les politiques et admissions examine maintenant l'élaboration de **lignes directrices officielles** pour clarifier ces responsabilités.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Devrait-on établir des lignes directrices claires pour les Délégués remplaçants temporaires ?
  2. Quels éléments devraient être inclus pour assurer une transition fluide lorsqu'un Délégué ne peut pas remplir son rôle ?
- 

### Article G : Étudier une demande pour hiérarchiser une liste des critères de sélection afin d'informer la démarche de sélection des comités

#### Résumé de l'historique :

Cet item propose d'établir une liste de critères de sélection prioritaires pour améliorer le processus de sélection des comités de la Conférence des Services généraux (CSG). L'objectif est d'assurer une large participation des différentes Régions de service, tout en maintenant un équilibre géographique et une rotation équitable des membres des comités.

#### Points clés :

- **Processus actuel (depuis 1970) :**
  - La sélection est aléatoire (*tirage au sort*) pour garantir l'équité.
  - Une même Région ne peut être représentée dans un comité permanent pendant plus de deux années consécutives.
  - Si un État ou une province compte plusieurs Régions, un seul membre peut être sélectionné pour un même comité permanent.
- **Action consultative de 1989 :**

- Réaffirmation du processus de 1970 pour assurer une sélection aléatoire avec une répartition la plus large possible afin d'éviter tout favoritisme.
- Mises à jour récentes (2023-2024) pour améliorer l'équité :
  - Mise en place d'un nouveau système informatique pour suivre l'historique des affectations et améliorer la représentation géographique.
  - Ajustement de l'équilibre des comités : auparavant, la répartition était de 5 Délégués de première année contre 3 de deuxième année; elle est maintenant 4:4.
  - Le logiciel effectue plusieurs sélections, et celle qui assure la répartition la plus large est retenue.
- Défis persistants :
  - Une liste priorisée de critères de sélection pourrait encore affiner le processus pour améliorer l'équité et la représentation.

Le Comité de la Conférence sur les politiques et admissions examine maintenant si des critères de **sélection supplémentaires** devraient être établis.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Devrait-on établir une liste de critères prioritaires pour orienter le processus de sélection des comités, au-delà de la sélection aléatoire ?
2. Quels facteurs devraient être privilégiés pour assurer une sélection juste et une participation large à la Conférence ?

#### Administrateurs XI. (2 questions )

#### Article F : Examiner la proposition du processus de blâme.

##### Résumé de l'historique

Cet item examine la proposition d'un "processus de censure" visant à définir une procédure claire permettant à la Conférence des Services généraux (CSG) d'adresser des préoccupations et doléances concernant les actions du Conseil des Services généraux (CSG - GSB en anglais).

##### Points clés:

- Un sous-comité sur les doléances a été créé en juillet 2024 pour élaborer une procédure formelle de réception et de traitement des propositions de censure et de réorganisation.
- La proposition du processus de censure vise à :
  - Offrir des options claires pour adresser les préoccupations de manière informée.

- Assurer clarté, équité et responsabilité dans le traitement des doléances.
- S'aligner sur les documents directeurs des AA, y compris les statuts du CSG, la Charte de la Conférence, les 12 Concepts et les 12 Traditions.
- Le Comité de nomination des administrateurs a recommandé d'acheminer cette proposition au Comité des administrateurs de la Conférence 2025.
- Une recommandation clé suggère que les motions de censure soient autorisées après la date limite des Propositions d'articles à l'ordre du jour (PAI) afin que les préoccupations importantes puissent toujours être examinées rapidement.
- Le sous-comité sera reconstitué en août 2025 pour poursuivre l'amélioration du processus en fonction de l'expérience et des commentaires recueillis.

#### Prochaines étapes :

Le Comité des administrateurs de la Conférence 2025 examinera la proposition et décidera comment mettre en place un processus structuré de censure au sein de la Fraternité.

#### Recommandations du Comité des administrateurs :

Le Comité de nomination des administrateurs a proposé plusieurs recommandations pour améliorer l'harmonie, l'efficacité et le processus de censure au sein de la Conférence des Services généraux :

1. **Acheminer la proposition de session sur l'harmonie et l'efficacité au Comité de l'ordre du jour de la Conférence 2025.**
  - Cette proposition vise à créer un temps dédié pour discuter des préoccupations et doléances au sein de la Conférence des Services généraux, afin d'améliorer la communication et la confiance entre les membres.
2. **Autoriser les motions de censure après la date limite des PAI, conformément au document du processus de censure.**
  - Cela garantirait que les préoccupations graves concernant les actions du Conseil des Services généraux puissent être traitées même si elles émergent après la date limite habituelle de soumission.
3. **Acheminer le document sur le processus de censure au Comité des administrateurs de la Conférence 2025 pour examen.**
  - Ce document propose une procédure claire pour gérer les doléances de manière équitable et transparente.
4. **Reconstituer un sous-comité en juillet 2025 pour poursuivre l'amélioration de ces processus et identifier les meilleures méthodes pour traiter les doléances à l'avenir.**

#### Prochaines étapes :

Les Comités de l'ordre du jour et des administrateurs examineront ces propositions et décideront si elles **doivent être approuvées** et mises en œuvre lors de la Conférence des Services généraux 2025.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Soutenons-nous la création d'une "session sur l'harmonie et l'efficacité" à la Conférence des Services généraux ?
  2. Comment AA devrait-il gérer les motions de censure ? Sommes-nous d'accord pour les autoriser après la date limite des PAI ?
- 

### Article E : Examiner la révision de la brochure Vous croyez-vous différent? (Optionnel)

#### Résumé de l'histoire

L'article E concerne la révision de la brochure "Vous croyez-vous différent?", visant à mettre à jour les témoignages afin de mieux refléter la diversité des expériences des membres des AA.

#### Points clés :

- Un appel à témoignages a été lancé dans le Mouvement, avec une date limite fixée au 30 avril 2024.
- Le groupe de travail explore d'autres moyens de sensibilisation, comme les Forums territoriaux, les ateliers et les échanges entre membres.
- Le Comité des Administrateurs de la Conférence 2023 a demandé qu'une ébauche ou un rapport de progrès soit présenté à la Conférence 2024.
- Cette révision fait suite à une résolution de la Conférence de 2022, qui a confié la mise à jour au Comité des Publications, dans le but de mieux représenter la diversité au sein des AA.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Quels aspects de la diversité devraient être mieux représentés dans la révision de la brochure "Vous croyez-vous différent?" pour mieux refléter l'expérience de tous les membres des AA?
-

## Information Publique, section VIII (4 questions)

### Article B : Messages d'intérêt public (MIP)

#### POINT 1.b

##### Résumé de l'histoire

Le Comité des administrateurs sur l'information publique discute de la meilleure façon d'évaluer l'efficacité des annonces de service public (MIP) en espagnol et en français.

##### Points clés :

- Le comité souhaite obtenir des commentaires des Délégués hispanophones et francophones, y compris d'anciens Délégués, afin d'évaluer l'impact de ces MIP.
- Une grille d'évaluation sera utilisée pour structurer les commentaires et assurer une analyse cohérente.
- Il a été convenu que toutes les PSA n'ont pas besoin d'être révisées chaque année, et le comité explore des moyens d'optimiser le processus d'examen.

L'objectif de ce plan est d'améliorer la pertinence culturelle et l'efficacité des MIP dans la communication des AA auprès des communautés hispanophones et francophones.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Comment les annonces de service public en espagnol et en français devraient-elles être évaluées pour s'assurer qu'elles atteignent efficacement leur public cible ?
  2. Quels critères devraient être prioritaires dans le processus d'examen ?
- 

### Article B3 : Messages d'intérêt public (MIP)

#### 3. Considérer la suggestion de développer un nouveau vidéo MIP (Nouvel article)

##### Résumé de l'histoire

Cet item propose de développer une nouvelle annonce de Messages d'intérêt public (MIP) en vidéo afin de poursuivre les efforts de sensibilisation des AA via la radio et la télévision.

#### Points clés :

- Les MIP font partie des efforts de sensibilisation des AA depuis 1966, avec des mises à jour régulières pour assurer leur pertinence et leur efficacité.
- Une Action consultative de 2002 recommande un cycle de remplacement des MIP tous les quatre ans, afin que la plus ancienne MIP soit remplacée chaque année.
- Considérations budgétaires :
  - Le dernier budget approuvé pour une MIP était de 50 000 \$ (2019).
  - Des ajustements liés à l'inflation pourraient être nécessaires.
- Pertinence culturelle :
  - Il est essentiel de s'assurer que les MIP sont adaptées aux communautés francophones et hispanophones.
- Le Comité des administrateurs sur l'information publique a convenu d'acheminer une suggestion pour le développement d'une nouvelle vidéo MIP à la Conférence pour approbation.
- Le processus créatif et l'intégration des perspectives culturelles diversifiées seront discutés plus en détail lors d'une réunion en juillet 2025.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. AA devrait-il développer une nouvelle vidéo MIP ?
  2. Quels messages ou thèmes clés devraient être inclus pour mieux rejoindre ceux qui souffrent encore de l'alcoolisme ?
- 

#### Article F : Examiner le rapport sur l'application *Meeting Guide*.

##### Résumé de l'historique

L'article F concerne l'examen du rapport sur l'application Meeting Guide, qui fournit des informations sur l'utilisation, les fonctionnalités et les améliorations prévues de l'application servant à trouver des réunions AA.

#### Points clés :

- Changement de format des rapports :
  - Passage de rapports trimestriels à un rapport annuel par plateforme médiatique pour une meilleure analyse et efficacité.

- **Évolution de l'application Meeting Guide :**
  - 1,6 million d'utilisateurs actifs entre octobre 2023 et septembre 2024.
  - Plus de 35,7 millions de sessions initiées sur l'application.
  - 152 508 réunions répertoriées et 545 entités connectées.
  - Nouveau projet en cours pour améliorer la recherche des réunions en ligne.
- **Suggestions pour l'amélioration de l'application :**
  - Ajouter des publications des AA sur l'application.
  - Permettre d'ajouter des réunions en ligne sans les associer à un lieu physique.
  - Clarifier que certains lieux de réunion (ex. : églises) n'impliquent aucune affiliation religieuse.
  - Intégrer une option pour contribuer à la Septième Tradition directement via l'application.
- **Améliorations techniques et support utilisateur :**
  - Ajout de fonctionnalités comme "Partager l'application" et optimisation des cartes.
  - Temps de réponse moyen du support : 1 à 2 jours.
  - Forte consultation de la base de connaissances (HelpDocs) par les utilisateurs.
- **Prochaines étapes :**
  - Le Comité de l'Information publique de la Conférence de 2025 examinera les rapports et les suggestions pour déterminer les améliorations à mettre en œuvre.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Quelles améliorations devraient être prioritaires dans l'application Meeting Guide pour mieux répondre aux besoins des membres des AA et faciliter l'accès aux réunions ?
- 

### Article M : Discuter des brochures/documents de l'Information publique

#### Résumé de l'histoire

L'article M concerne la discussion sur les brochures et documents liés à l'Information publique. Une grille des publications approuvées par la Conférence et des documents de service a été présentée au comité à titre d'information.

L'objectif est d'évaluer les documents disponibles et de déterminer s'ils restent pertinents et efficaces pour transmettre le message des AA au grand public.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Les brochures et documents actuels de l'Information publique répondent-ils encore aux besoins des membres et du grand public ?
2. Quels ajustements ou mises à jour pourraient être nécessaires ?

---

### Collaboration avec les milieux professionnels, section II (2 questions Potentiel)

**ARTICLE E : Discuter de l'expérience partagée pour informer les professionnels sur la façon dont les AA peuvent servir de ressource pour les alcooliques sans-abri ou neurodivergents**

#### Résumé de l'historique

Le **Comité de la Conférence 2025 sur la Coopération avec la communauté professionnelle (CPC)** discute des **meilleures façons d'informer les professionnels** sur le rôle des AA en tant que ressource pour les **alcooliques en situation d'itinérance et les personnes neurodivergentes**.

- Les discussions antérieures ont montré que **les dépliants ne sont pas toujours le moyen le plus efficace de sensibilisation**.
- Les professionnels préfèrent **les supports multimédias, les infographies et les ateliers**.
- La collecte d'expériences partagées par les **comités locaux de CPC** a jusqu'à présent **donné peu de réponses**.
- Le comité explore de nouvelles approches, telles que :
  - **Établir des partenariats avec des professionnels**.
  - **Faire de la sensibilisation individuelle**.
  - **Développer des ateliers avec des unités de formation continue (CEU)** pour les professionnels.
- **À l'avenir, les sujets des alcooliques neurodivergents et itinérants seront traités séparément** pour permettre des discussions et des solutions plus ciblées.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Comment notre Région informe-t-elle actuellement les professionnels travaillant avec les alcooliques en situation d'itinérance et neurodivergents sur le rôle des AA ?
2. Quelles méthodes ont été efficaces et quels défis rencontrons-nous dans cette sensibilisation ?

---

**ARTICLE B : Examiner le rapport de progrès sur la conception d'une brochure destinée aux professionnels de la santé mentale. (Optionnel)**

**Résumé de l'historique**

**Points clés :**

- L'objectif est d'aider les **professionnels de la santé mentale** à mieux comprendre **comment les AA peuvent être une ressource pour leurs patients souffrant d'alcoolisme**.
- La brochure en développement, dont le **titre provisoire est "Renseignements sur les Alcooliques anonymes à l'intention des professionnels de la santé mentale"**, se base sur **18 entrevues** menées avec des professionnels du domaine.
- Elle abordera des sujets comme :
  - Les **difficultés** des professionnels à présenter AA à leurs patients.
  - Les **préoccupations et malentendus** sur le rôle des AA.
  - Les **publications et ressources AA disponibles** sur des thèmes comme les traumatismes, l'unicité de but et le parrainage.
  - Les **limites de la collaboration** entre AA et les professionnels de la santé mentale.
- Le **Comité du Conseil pour la Collaboration avec les Milieux professionnels/Traitement-Accessibilité (CMP/TA)** suit l'évolution du projet depuis **2021** et a proposé des **modifications au contenu et à la conception** pour en améliorer l'impact.
- La version révisée de la brochure sera soumise au **Comité de la Collaboration avec les Milieux professionnels de la Conférence 2025** pour approbation.

**Ce que votre déléguée aimerait savoir**

1. **Quels éléments devraient être prioritaires dans cette brochure pour mieux informer les professionnels de la santé mentale sur les ressources des AA ?**
2. **Quels canaux de diffusion pourraient être les plus efficaces pour s'assurer que cette brochure atteigne les professionnels qui en ont besoin ?**

[Ordre du Jour, section I](#) (1 question)

**ARTICLE J : Envisager une proposition de projet pilote pour une séance sur l'harmonie et l'efficacité.**

**Résumé de l'historique**

Cette proposition suggère un essai de trois ans (2025-2027) pour une nouvelle session lors de la Conférence des Services généraux (CSG) appelée "Session sur l'harmonie et l'efficacité". Cette

session offrirait un temps dédié aux membres de la Conférence pour discuter des préoccupations, des besoins en communication et des doléances concernant les actions du Conseil des Services généraux (CSG - GSB en anglais).

#### Contexte :

- **L'inventaire du CSG en janvier 2024 et les discussions qui ont suivi ont mis en lumière un besoin de meilleure communication et un espace structuré pour exprimer des préoccupations.**
- **Actuellement, les membres peuvent soulever des préoccupations par lettres écrites ou motions de censure, mais plusieurs estiment que ces méthodes ne favorisent pas un dialogue ouvert et constructif.**
- **La session "What's On Your Mind" permet un partage général, mais ne répond pas aux besoins de discussions structurées sur les doléances.**
- **Le temps alloué aux questions et discussions sur les rapports du Conseil et les finances est limité.**

#### Détails de la proposition :

- **La Session sur l'harmonie et l'efficacité aurait lieu pendant au moins une heure lors de la Conférence des Services généraux, après les rapports du Conseil, les rapports financiers et les réunions des comités.**
- **Elle serait animée par le directeur général du BSG ou le président du CSG.**
- **Objectifs :**
  - **Améliorer la communication entre les membres de la Conférence et le Conseil.**
  - **Favoriser un climat d'harmonie et de dialogue ouvert.**
  - **Offrir un cadre structuré pour exprimer des doléances et discuter des motions de censure.**
- **Toute action formelle découlant de cette session sera incluse dans le Rapport final de la Conférence.**
- **Une évaluation sera faite en 2027 (78<sup>e</sup> CSG) pour décider de la poursuite ou non de la session.**

Cette initiative vise à améliorer la communication interne et à créer un espace structuré et ouvert pour aborder les préoccupations des membres de la Conférence.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Pensez-vous que la session proposée sur l'harmonie et l'efficacité améliorerait la communication et permettrait de mieux traiter les préoccupations à la Conférence des Services généraux ?**
2. **Quels avantages ou défis envisagez-vous avec cette nouvelle session ?**

#### Traitement et Accessibilité, section X (2 questions)

**ARTICLE B : Examiner le rapport de progrès sur l'expérience partagée par le Mouvement pour les efforts de sensibilisation auprès des membres des AA dans les Forces armées et les anciens combattants.**

#### Résumé de l'historique

Cet item examine le rapport de progrès sur les efforts de sensibilisation aux membres des AA dans l'armée, y compris les anciens combattants et le personnel militaire actif aux États-Unis et au Canada.

**Points clés :Le Comité de la Conférence 2024 sur le Traitement et l'Accessibilité a demandé au BSG de recueillir des expériences partagées sur la sensibilisation auprès des Affaires des anciens combattants (VA) et du personnel militaire actif.**

- Face à un manque de réponses, le BSG a effectué des recherches sur les sites Web des régions, la correspondance passée et les sites Web des BSG internationaux pour recueillir des informations.
- Principaux efforts de sensibilisation identifiés :
  1. Réunions sur les bases militaires : Certaines régions ont des réunions sur les bases militaires, tandis que d'autres organisent des réunions civiles hors base pour faciliter l'intégration des membres militaires dans la Fraternité AA.
  2. Collaboration avec les centres de traitement des dépendances militaires : Travailler avec le personnel médical sur les bases militaires pour voir si les AA sont inclus dans les programmes de suivi après traitement.
  3. Politiques de réunions "sans grade" : Certaines réunions insistent sur un environnement sans distinction de grade, avec des affiches comme "Abandonnez votre grade, vous qui entrez ici" et encouragent les participants à porter des vêtements civils.
  4. Affichage d'informations sur les réunions AA dans les bulletins militaires, les bureaux des aumôniers et les installations VA.
  5. Collaboration avec les comités CPC (Coopération avec la communauté professionnelle) : Travailler avec des officiers médicaux militaires et des aumôniers pour informer le personnel militaire sur les AA.
- Exemples d'initiatives locales :
  - Comité de sensibilisation aux anciens combattants du Portland Area Intergroup :
    - Place de la littérature AA dans les installations VA.
    - Effectue des visites en personne dans les hôpitaux VA une fois par mois.
    - Collabore avec les installations VA en accès restreint, nécessitant une accréditation pour les bénévoles AA.
  - Programme de sensibilisation aux anciens combattants de San Diego :
    - Utilise des cartes postales et d'autres documents imprimés pour atteindre le personnel militaire.

Le Comité de la Conférence sur le Traitement et l'Accessibilité examinera ce rapport de progrès et décidera des prochaines étapes pour élargir la sensibilisation aux communautés militaires.

### **Ce que votre déléguée aimerait savoir**

1. Comment AA peut-il améliorer sa sensibilisation auprès du personnel militaire et des anciens combattants ?
-

**ARTICLE H** : Examiner la liste des ressources pour les Communautés éloignées et la Collaboration avec la Communauté des aînés.

### Résumé de l'histoire

Cet item porte sur l'examen des listes de ressources destinées aux communautés éloignées et à la coopération avec les aînés, afin d'assurer qu'elles restent pertinentes, utiles et à jour.

### Points clés :

- Le Comité de la Conférence 2024 sur le Traitement et l'Accessibilité a proposé plusieurs mises à jour à la liste de ressources pour les communautés éloignées, qui ont été envoyées au Comité des administrateurs sur la CPC/Traitement et Accessibilité.
- La liste de ressources pour la coopération avec les aînés a également été revue, et le manuel de travail du Comité de coopération avec les aînés (CEC) de la Région 17 y a été ajouté comme référence.
- Historiquement, les trousseaux sur le Traitement et l'Accessibilité sont revus annuellement, mais ces listes de ressources n'avaient pas été mises à jour régulièrement. Cette révision vise donc à assurer une mise à jour plus cohérente.
- Le Comité des administrateurs sur la CPC/Traitement et Accessibilité examinera d'autres modifications en fonction des commentaires de la Fraternité.

### Prochaines étapes :

Le Comité de la Conférence sur le Traitement et l'Accessibilité analysera les listes de ressources mises à jour et déterminera s'il faut y apporter d'autres améliorations pour mieux servir les membres AA des communautés éloignées et les aînés.

---

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Avons-nous des ressources ou des expériences locales qui devraient être ajoutées aux listes de ressources pour les communautés éloignées ou les aînés ?
2. Quels défis ou lacunes rencontrons-nous dans l'accompagnement de ces membres ?

### Finances , section IV (5 questions)

**Article A** : Étudier une demande pour réaffirmer la résolution de 1975 stipulant que les délégués devraient insister auprès des groupes que l'inflation a des conséquences sur les dollars contribués, et qu'il est nécessaire d'ajuster les contributions en conséquence, afin de soutenir les services fournis par le Conseil des Services généraux. [Proposition de l'Assemblée lors de la 74e Conférence des Services généraux].

### Résumé de l'histoire

Cet item propose de **réaffirmer une Action consultative de 1975** qui encourage les **Délégués à sensibiliser les groupes sur l'impact de l'inflation sur les contributions** et l'importance d'ajuster ces contributions pour **soutenir les services fournis par le Conseil des Services généraux**.

- Le **Comité des finances** a examiné cette demande en **novembre 2024** et a accepté de la transmettre au **Comité des finances de la Conférence 2025**.
- L'objectif est d'assurer que les groupes comprennent **comment l'inflation affecte la capacité des AA à financer ses services essentiels**.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Comment notre Région perçoit-elle la nécessité de réaffirmer l'importance d'ajuster les contributions des groupes face à l'inflation ?**
  2. **Quels sont les défis ou préoccupations liés à l'augmentation des contributions ?**
- 

#### Article B : Examiner la contribution régionale suggérée quant aux frais des délégués pour la Conférence.

##### Résumé de l'historique -

Cet item porte sur l'**examen de la contribution suggérée** des **Régions** pour couvrir les **dépenses des Délégués** à la **Conférence des Services généraux**. L'historique des contributions montre une **augmentation progressive** au fil des ans, avec un **montant suggéré de 2 200 \$ en 2024** et une **contribution maximale estimée à 9 265 \$**.

##### Points clés :

- La **contribution suggérée** a été augmentée au fil du temps pour **suivre la hausse des coûts**.
- Certaines Régions **contribuent plus que le montant suggéré**, mais la participation varie.
- En **2024**, **63 Régions** ont contribué le **montant suggéré**, tandis que **2 Régions ont dépassé cette somme**.
- Les **contributions ont fluctué** au fil des années, notamment en **2021**, lorsque la Conférence s'est tenue **virtuellement**, et que la **contribution maximale n'était que de 400 \$**.

Le **Comité des finances** examine ces chiffres pour déterminer si **des ajustements sont nécessaires** pour les  **futures Conférences**.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Notre Région estime-t-elle que la contribution suggérée pour les dépenses des Délégués est raisonnable ou devrait-elle être ajustée ?**
2. **Quels facteurs devraient être pris en compte pour établir ce montant ?**

---

**Article C** : Examiner le niveau de 10 000 \$ approuvé par la Conférence pour les legs individuels pouvant être faits au Conseil des Services généraux par des membres des AA.

### Résumé de l'histoire

Cet item examine le **plafond des legs individuels** pouvant être laissés aux AA dans un **testament**, fixé à **10 000 \$ depuis 2019**. L'histoire des plafonds montre une **augmentation progressive** afin de s'ajuster à **l'inflation et aux besoins financiers** des AA.

#### Points clés :

- Le plafond des **legs individuels** a augmenté de **100 \$ en 1967** à **10 000 \$ en 2019**.
- Le nombre de legs atteignant le maximum varie chaque année : **9 en 2024** et un **sommet de 14 en 2022**.
- Les données montrent une **croissance des contributions par legs**, suggérant que ces dons jouent un rôle **de plus en plus important** dans le soutien financier des AA.

Le **Comité des finances** évalue si ce **plafond devrait être ajusté** de nouveau.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Notre Région estime-t-elle que le plafond actuel des legs individuels est approprié ou devrait-il être ajusté ?**
  2. **Comment percevons-nous le fait que les AA reçoivent un soutien financier par le biais des legs?**
- 

**Article D** : Examiner la contribution annuelle maximum de 7 500 \$, approuvée par la Conférence, pouvant être faite au Conseil des Services généraux par des membres individuels des AA.

### Résumé de l'histoire

Cet item examine le **plafond des contributions individuelles** qu'un membre des AA peut verser au **Conseil des Services généraux**, fixé actuellement à **7 500 \$**. Ce plafond a été **augmenté progressivement au fil des ans**, passant de **5 000 \$ à 7 500 \$ en 2024** pour mieux répondre aux **besoins financiers des AA**.

#### Points clés :

- Le **plafond des contributions individuelles** est passé de **100 \$ en 1967** à **7 500 \$ en 2024**.

- Le nombre de membres versant le montant maximal varie chaque année :
  - **72 membres en 2020** (record annuel).
  - **7 membres jusqu'à présent en 2024.**
- Le **Comité des finances** évalue si le **plafond actuel de 7 500 \$** devrait être **maintenu ou ajusté.**

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Notre Région considère-t-elle que le plafond actuel de 7 500 \$ pour les contributions individuelles est approprié ou devrait-il être ajusté ?**
  2. **Sommes-nous favorables à une augmentation ou au maintien de ce plafond pour soutenir les services des AA ?**
- 

**Article F : Étudier une demande pour supprimer la phrase « Un groupe peut aussi décider de ne pas entendre le rapport du RSG », page 10 du Manuel du Service chez les AA.**

#### Résumé de l'histoire

Cet item propose de **supprimer la phrase :**

**« Un groupe peut aussi refuser d'entendre les rapports d'un RSG »**

de la page 10 du **Manuel de service des AA en anglais, espagnol et français.**

Les raisons invoquées pour cette suppression sont les suivantes :

- Cette phrase pourrait **laisser entendre qu'un groupe peut refuser à un RSG son droit de participation**, ce qui **contredit le Troisième Concept (Droit de décision)**.
- Elle pourrait **décourager les RSG** dans leur engagement au sein du service général.
- Le but principal du **travail de service** est **d'informer les membres des AA**, et cette phrase pourrait nuire à cette responsabilité.

Le **Comité de la Conférence des Services généraux des administrateurs** a examiné cette demande en **novembre 2024** et a accepté de la **transmettre au Comité de la Conférence 2025 sur les Rapports et la Charte** pour étude.

#### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **Devrait-on supprimer cette phrase du *Manuel de service des AA* ?**
  2. **Comment notre Région perçoit-elle le rôle du RSG dans l'assurance d'une conscience de groupe bien informée ?**
- 

[Actes et Statuts, section XI](#) (5 questions potentiel)

**Article A : Le Manuel du Service chez les AA, édition 2026-2028 :**

## Résumé de l'histoire

L'édition 2026-2028 du *Manuel de service des AA* fait l'objet de mises à jour éditoriales, d'améliorations structurelles et de révisions de contenu.

Principales mises à jour :

### 1. Révisions éditoriales

- Uniformisation des références, de la ponctuation et du formatage.
- Corrections des noms de districts et de régions (ex. : *corrections pour la Région 78 et la Région 90*).
- Mise à jour des annexes, organigrammes et infographies.

### 2. Création d'une section "Amendements" dans les *Douze Concepts pour le service mondial*

- Une nouvelle section est proposée pour suivre les modifications et amendements apportés aux Douze Concepts.

### 3. Révision du texte du Concept IV – Suppression du mot "femme"

- Ajustement du texte pour s'aligner avec les modifications précédentes visant une plus grande inclusivité dans la littérature des AA.

### 4. Révisions des traductions en français et en espagnol

- Mises à jour en français : amélioration de la ponctuation, de la terminologie et des noms des comités; traduction complète des cartes et annexes.
- Mises à jour en espagnol : révisions majeures pour plus de clarté et de précision, notamment dans la traduction de termes clés comme "administrateurs" et "service mondial".

Le Sous-comité de la documentation des administrateurs a examiné ces modifications, et le Comité de la Conférence sur les Rapports et la Charte finalisera ces mises à jour.

## Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. Soutenons-nous ces mises à jour du *Manuel de service des AA*, y compris l'ajout d'une section "Amendements" et les modifications de langage proposées ?
2. Avons-nous des préoccupations ou des recommandations supplémentaires à formuler ?

---

**Article B** : Étudier une demande pour rallonger l'Article Trois des Statuts de la Conférence pour protéger les écrits des cofondateurs.

## Résumé de l'histoire

Cet item propose d'étendre l'Article Trois de la Charte de la Conférence afin de protéger les écrits des Co-Fondateurs des AA (*Bill W. et Dr Bob*) contre d'éventuelles modifications ou altérations futures.

### Points clés :

- Une demande a été soumise pour **protéger officiellement les textes originaux** des Fondateurs des AA.
- Le **Comité de la Conférence des Services généraux des administrateurs (novembre 2024)** a examiné cette demande et a décidé de la **transmettre au Comité de la Conférence 2025 sur les Rapports et la Charte**.
- Des **documents de référence supplémentaires** (*PAI 15, 26 et 109*) ont été inclus pour approfondir l'examen de cette question.

L'objectif de cette proposition est d'**assurer que les écrits des Fondateurs**, y compris le **Gros Livre et Les Douze Étapes et les Douze Traditions**, demeurent **inchangés**, sauf en cas d'**approbation selon un seuil plus élevé**.

### Ce que votre déléguée aimerait savoir

1. **L'Article Trois de la Charte de la Conférence devrait-il être élargi pour protéger les écrits des Co-Fondateurs contre d'éventuelles modifications ?**
2. **Quel niveau de conscience collective devrait être requis avant toute modification de ces textes fondamentaux ?**

---

### Article C : Examiner le rapport de progrès sur la possible création d'un comité du Conseil correspondant pour celui des Actes et Statuts.

#### Résumé de l'histoire

Cet item explore la possibilité de créer un nouveau comité des administrateurs pour les Actes et Statuts, afin d'améliorer l'imputabilité et la cohérence dans la révision du Manuel de service des AA / Douze Concepts pour le service mondial et du Rapport final de la Conférence.

#### Points clés :

- **Préoccupations actuelles :**
  - Le processus de révision manque de cohérence et d'imputabilité.
  - Les administrateurs, membres du conseil et personnel du BSG ont besoin d'un rôle plus structuré pour soutenir le Comité de la Conférence sur les Actes et Statuts.
- **Solution proposée :**
  - Créer un comité ad hoc des administrateurs pour les Actes et Statuts, afin de superviser et guider le processus de révision.
  - Garantir l'exactitude, la cohérence et l'alignement avec les principes des AA avant d'intégrer des modifications aux documents de la Conférence.

- **Composition proposée :**
  - **Au moins trois administrateurs, incluant des représentants des trois conseils.**
  - **Un membre du département d'édition d'AAWS.**
  - **Un membre du personnel du BSG (secrétaire sans droit de vote).**
- **Mandat et responsabilités :**
  1. **Superviser les mises à jour biennuelles du *Manuel de service des AA*.**
  2. **S'assurer que les opérations des conseils sont conformes au contenu du manuel.**
  3. **Assister à la révision du Rapport final de la Conférence et de ses modifications.**
  4. **Maintenir une communication continue avec le Comité de la Conférence sur les Rapports et la Charte tout au long de l'année.**
- **Fonctionnement :**
  - **Le comité se réunirait régulièrement (virtuellement ou en personne) et présenterait ses conclusions au Conseil des Services généraux (CSG).**

**Le Comité de la Conférence sur Actes et Statuts examinera ce rapport de progrès et déterminera s'il faut officiellement établir ce nouveau comité des administrateurs.**

#### **Ce que votre déléguée aimerait savoir**

1. **Sommes-nous en faveur de la création d'un comité des administrateurs pour des Actes et Statuts afin d'améliorer la supervision du *Manuel de service des AA* et du *Rapport final de la Conférence* ?**
2. **Quels avantages ou préoccupations voyons-nous avec cette proposition ?**

**Fin**